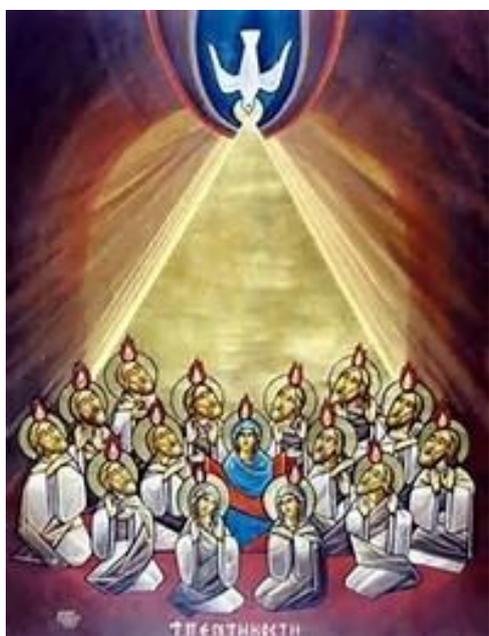


# Ecole du doute

*Dimanche 2 avril 2023*

*L'Eglise est-elle fondée sur les apôtres et leurs successeurs ?*



L'Eglise a été constituée sur le fondement des Apôtres comme communauté de foi, d'espérance et de charité. Jésus les a Lui-même choisis au cours de sa vie publique. Après Marie, pur reflet de la Lumière du Christ, ce sont les apôtres qui, à travers leur parole et leur témoignage nous livrent la vérité du Christ. Si Jésus constitue les douze, c'est pour qu'ils soient avec Lui les témoins et les annonciateurs de l'avènement du règne de Dieu. Le nombre douze rappelle de toute évidence le nombre de tribus d'Israël. En les choisissant et en les introduisant dans une communauté de vie avec Lui et en les faisant participer à sa mission d'annonce du Règne en paroles et en actes, Jésus dit qu'est arrivé le temps définitif où se constitue le nouveau Peuple de Dieu, le peuple des douze tribus devient le peuple universel, son Eglise.

## Questions :

- 1) Que tirer du témoignage du Nouveau Testament ? Quel est le lien de continuité entre le Nouveau Testament et l'enseignement de l'Eglise ?
- 2) Quel est le rôle de l'imposition des mains dans la succession apostolique ?

### **La Cène**

Il leur confie au cours de la Cène le devoir de célébrer son mémorial. Il transfère à la communauté à travers ses chefs la mission d'être dans l'histoire, le signe et l'instrument du rassemblement eschatologique. La dernière Cène est l'acte de fondation de l'Eglise car Il se donne Lui-même et crée une communauté unie dans la communion avec Lui-même. Il confère aux douze le pouvoir de remettre les péchés. Le Christ est vivant

dans la succession des apôtres.

### **La lettre aux Ephésiens**

C'est dans la lettre aux éphésiens que l'on nous présente l'Eglise comme une construction édifiée sur la fondation des apôtres et des prophètes, dont la pierre angulaire est le Christ Jésus Lui-même.

### **Le livre de l'Apocalypse**

Dans le livre de l'Apocalypse, le rôle des apôtres est mis en lumière dans la perspective eschatologique de la Jérusalem céleste, présentée comme une cité dont les murs reposent sur douze fondations portant les noms des douze Apôtres de l'Agneau.

### **La rencontre des apôtres avec Jésus**

Les apôtres sont le premier pas du ministère de Jésus après son baptême. Le cadre de cet appel est le lac de Galilée. Là, Jésus pose son regard sur deux fois deux frères : Simon et André, Jacques et Jean. Ce sont des pêcheurs. Un autre type de pêche les attend. Jésus les appelle avec décision et ils le suivent aussitôt. Ils seront maintenant des pêcheurs d'hommes. Dans son évangile, Luc précise que c'est après avoir entendu Jésus prêché et assisté à ses premiers signes que les quatre apôtres se mettent en route avec Lui. Maintenant, leur destin est lié à celui de Jésus. L'apôtre est un envoyé mais aussi un expert de Jésus. Pour Jean, la rencontre a lieu au bord du Jourdain. Ils sont venus vivre l'expérience du baptême pour avoir une lumière sur la vie spirituelle. Quand Jean le Baptiste leur montre l'Agneau de Dieu, s'élève alors le désir d'une rencontre personnelle avec le Christ. Ils vont le suivre pour savoir où il demeure. Avant d'aller évangéliser, les apôtres vont devoir demeurer avec Jésus et établir une relation personnelle avec Lui. L'évangélisation n'est rien d'autre qu'une annonce de ce qu'ils ont vécu et une invitation à entrer dans le mystère de la communion avec le

Christ.

Ces douze sont d'abord envoyés en mission pour les brebis perdues de la maison d'Israël avant de les envoyer plus tard à toutes les nations. La première chose est donc le rassemblement des brebis d'Israël afin que toutes les nations puissent ensuite voir et croire. Ils rassemblent d'abord le peuple de la promesse dont ce rassemblement est signe de salut pour tous les peuples, le début de l'universalisation de l'Alliance. Après la Passion et la résurrection, le caractère universel de la mission deviendra explicite.

Cette mission continue. Réunir les peuples dans l'unité de son amour se poursuit aujourd'hui dans l'Eglise que nous connaissons.

### **La continuité**

Il a fallu, pour que cette mission se poursuive, que les apôtres assurent leur succession.



Nous venons de voir le côté chemin historique que nous trouvons dans le Nouveau Testament concernant les relations de Jésus avec ses apôtres et la création de l'Eglise issue de la volonté du Père, de la Pâque du Fils et animée par l'Esprit.

On retrouve dans l'enseignement de l'Eglise tout l'enseignement du Christ transmis à ses apôtres qui ont relaté ses propos et ses actes. L'écriture exprime la pensée de Dieu par les paroles des

hommes qui ont suivi le Christ au premier siècle de notre ère. Il s'agit de la pensée de l'Eglise pour tous les temps. Ce chemin historique que nous abordons révèle l'unité et la catholicité de l'Eglise. Il comprend trois grandes étapes : le temps avant Pâques, le temps apostolique et le temps postapostolique. On trouve un caractère normatif spécifique de la partie postapostolique du Nouveau Testament pour le temps après les apôtres, éditée assurément par les apôtres qui eux-mêmes ont pour fondement le Christ.

L'Écriture elle-même témoigne de la Tradition et cela commence à se manifester au II<sup>ème</sup> siècle, quand à la mort des apôtres, viendra la succession apostolique. Écriture, et Tradition, méditées et interprétées par le Magistère nous transmettent l'enseignement du Christ, notre Sauveur et notre Dieu de manière fidèle, et cela donne la doctrine que l'Eglise a pour mission de proclamer à tous les peuples et à appliquer à toutes les générations jusqu'à la fin des siècles. Le Magistère et l'enseignement sont un canal de transmission.



### **Une foi commune et une imitation de Jésus-Christ**

L'Eglise apostolique confesse les symboles de la Foi dans le Credo (symbole des Apôtres et le symbole de

Nicée-Constantinople). Mais ce n'est pas suffisant, elle prend modèle sur le Christ pour vivre selon les normes que suivaient les Eglises primitives. L'assimilation au Christ et tout particulièrement sa mort sacrificielle. Suivre le Christ, ça veut dire aussi offrir à Dieu un culte à la fois personnel et communautaire. Pour ce faire, le Christ a institué un ministère par lequel il offre à son peuple au cours de l'histoire, les fruits de sa vie, de sa mort et de sa résurrection.

### **L'apostolicité**

Qu'appelle-t-on apostolicité ?

L'apostolicité de l'Eglise, c'est la vocation des douze qui vont être les témoins, qui vont transmettre, assurer la transmission pour chaque génération de chrétiens par la succession apostolique ininterrompue. Si on peut dire que l'Eglise tout entière est établie sur le fondement des apôtres (les 12 colonnes). Il nous faut affirmer que cette apostolicité commune à l'Eglise est liée à la succession apostolique ministérielle au service des chrétiens.

L'Eglise est commune à tous. Dieu a voulu transmettre le Christ en instituant les 12 avec un ministère spécial au service de la transmission. Ce ministère spécial comprend un pouvoir d'ordre c'est à dire de sanctification, un pouvoir de magistère et un pouvoir de juridiction. Le pouvoir de magistère comprend le pouvoir d'exposer la doctrine du Christ, le pouvoir de juridiction embrasse le pouvoir de faire des lois sur les matières religieuses et de faire respecter les obligations au moyen de peines appropriées. Les apôtres ont été chargés de révéler au monde des vérités nouvelles. Avec la mort du dernier apôtre, la Révélation publique est terminée. La connaissance des apôtres ne sera jamais égalée.

## **Quel lien entre apostolat et Eucharistie ?**

L'Eglise se construit autour de l'Eucharistie qui contient l'ensemble des biens spirituels de l'Eglise à savoir le Christ Lui-même, pain vivant, qui par son corps immolé et glorifié, procure la vie aux hommes. L'Eglise a en permanence les yeux fixés sur le Seigneur, présent dans l'Eucharistie, qui est source et sommet de sa mission.

Le Christ a laissé aux apôtres le soin de notifier avec autorité les autres sacrements : confirmation, absolution, extrême-onction, mariage. Il leur a donné le don des miracles pour accréditer leur mission.

## **L'originalité du fondement apostolique de l'Eglise.**

Le fondement apostolique est à la fois historique et spirituel. Historique comme on peut le voir dans 1Co 15,5. L'appel des 12 est confirmé après la résurrection. Le Christ fait des douze les témoins de sa résurrection. Après la défection de Judas le premier soin des apôtres est de trouver le douzième. Paul, lui aussi, appelé à l'apostolat par le Ressuscité Lui-même, doit voir les apôtres pour être en communion.

Il est spirituel car la Pâque du Christ institue le peuple de la Nouvelle alliance et enveloppe toute l'histoire humaine. La mission d'évangélisation, de gouvernement, de réconciliation et de sanctification confiée aux apôtres se poursuit dans le temps et ne peut donc pas se limiter au temps de leur vie. La participation des apôtres leur a donné le pouvoir de présider la célébration eucharistique. C'est donc une institution eschatologique. Son origine spirituelle

transparaît dans la prière du Christ, inspirée par l'Esprit Saint dans laquelle Il discerne la volonté du Père (Lc 6, 12).

Puis il y a le don plénier de l'Esprit Saint après la Pâque qui accomplit la participation spirituelle des apôtres au mystère du Christ. Si je veux être de l'Eglise du Christ, je dois être de l'Eglise des apôtres.



## **Les apôtres et la succession apostolique**

On trouve de nombreuses dénominations différentes car les communautés se forment et il faut évangéliser de partout. On note surtout les presbyteroi-episkopoi qui ont un ministère apostolique d'enseignement et de direction. Choisis par autorité ou dépendance aux douze, ils participent à l'autorité des apôtres institués par le Christ qui gardent leur caractère unique.

Quand les communautés furent privées de la présence des apôtres, il a fallu alors laisser des hommes pour gouverner la communauté. Dès le IIème siècle, on reconnaît l'évêque comme successeur des apôtres. Même s'il y a eu des facteurs extérieurs, il a été nécessaire que continue la fonction des apôtres dans les

communautés. Avec l'autorité de l'évêque, son Esprit Saint avec les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. Ce signe sensible, dès le Nouveau Testament, est l'imposition des mains ; le rite d'ordination témoigne que ce qui se passe dans celui qui est ordonné n'est pas d'origine humaine et que l'Eglise ne dispose pas à son gré du don de l'Esprit. On ne peut pas remplacer le rite d'imposition des mains par un décret, cela ne fonctionnerait pas. La mission, qui fait partie de la règle de foi, se réfère à la catholicité de la foi, conséquence de son apostolicité. La liaison au tout garantit la permanence dans la mission. Le ministère est la forme constitutive comme le Christ est permanent. L'Eglise catholique, l'Eglise orthodoxe ont gardé la réalité de la succession apostolique et reconnaissent que l'imposition des mains est la forme indispensable de la succession apostolique, qui seule préserve l'Eglise dans la doctrine et dans la communion. Cela pourra permettre de revivifier la communion entre elles. La Réforme a nié le lien entre Ecriture et Tradition apostolique. Le rapport au sacrement de l'ordre a été obscurci. Le dialogue se poursuit.

En conclusion, nous pouvons dire que l'Eglise est un organisme vivant . Elle a sa doctrine, sa manifestation historique. Pourtant elle n'est pas une doctrine, un système ou une institution. Elle a été librement instituée par le Seigneur, elle est un organisme : le corps du Christ, une société et une assemblée.

on perpétue la présence des apôtres. Tout cela est fondé sur la certitude que notre Seigneur sera avec nous jusqu'à la fin des temps et ce fait impose une succession des apôtres. Dès le IIème siècle, dans les écrits de saint Ignace, la lettre de Clément et d'autres, on voit que la succession apostolique est une pratique vécue. Reste à voir le côté spirituel de la succession apostolique. Le ministère ordonné exige bien sûr que l'évêque représente l'évangile avec autorité ainsi que le service mais il doit aussi rendre présent le Christ humilié et crucifié, puis ressuscité qui sauve le monde. Le ministère apostolique rend présent le Christ. La catéchèse baptismale dans laquelle s'épanouit le contenu trinitaire constitue le pivot permanent de l'apostolicité et du ministère de l'Eglise. Elle relie les témoins de la foi, témoigne de ce qu'ils ont entendu. Jésus transmet ce qu'Il a reçu du Père aux apôtres qui eux-mêmes transmettent ce qu'ils ont reçu, ainsi de suite. Rien dans l'Eglise n'échappe à ces médiateurs. Nous pouvons en conclure que tout prédicateur annonce la foi de l'évangile et non pas ses propres hypothèses. Il doit annoncer la foi de l'Eglise apostolique et non pas sa personnalité et ses expériences personnelles. Il ne peut pas faire les choses de lui-même, il doit être envoyé. Cette autorisation ne peut intervenir que sacramentellement à travers ceux qui sont déjà envoyés. On ne s'instaure pas prêtre ou curé tout seul. On est envoyé par la succession apostolique. Cette transmission du ministère qu'on appelle ordination comprend un rite avec un signe sensible et une invocation à Dieu afin qu'il veuille accorder à celui qui est ordonné le don de



**Bibliographie :**

*L'Eglise du Verbe Incarné, Cardinal  
Charles Journet , Editions saint Augustin*

*Les apôtres, Benoît XVI, Editions  
Tempora*

*Catéchise de l'Eglise Catholique*

*Redécouvrir la Foi avec le Catéchisme de  
l'Eglise Catholique : Editions NDC*

*La Foi expliquée par Léo J. Trese, Edi-  
tions le Laurier*